

LA LUCARNE

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Printemps 2019

Vol XL, numéro 2



Maison Pierre-Lévêque de Sainte-Élisabeth

@Pierre Desjardins

POUR LES MÉTIERS TRADITIONNELS

LA LUCARNE 10\$

Comité de rédaction: Andrée Adam, Pierre Bleau, Andrée Bossé, Marie-Lise Brunel, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.

Collaborations: Pierre Bleau, Andrée Bossé, Marie-Lise Brunel, Pierre Desjardins, Anne-Marie Guimont, Yves Lacourcière, L'équipe Lussier Dale Parizeau, Claire Pageau.

Crédits photos: Patricia Nadeau (p. 3), Yves Lacourcière - CONTRAD (p. 6), Pierre Bleau (pages 8, 9 & 12), Anne-Marie Guimont (pages 10 & 11), Le Nécrologue (pages 14 & 15), Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan (p. 15).

Abonnements, publicité et comptabilité:
Mireille Blais (apmaq.gestion@gmail.com)

Infographie: Temiscom.com
Imprimeur: Imprimerie de la CSDM
Livraison: Efficaposte inc.

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal: ISSN 0711 — 3285

LA LUCARNE est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ).
Publiée chaque trimestre depuis 1982, LA LUCARNE se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst, Montréal, (Québec) H2L 3L8

Téléphone et télécopieur: 450 661-6000
Courriel: info@maisons-anciennes.qc.ca
Internet: www.maisons-anciennes.qc.ca

©APMAQ 2018. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette revue. On peut reproduire et citer de courts extraits d'articles à la condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de l'APMAQ toute demande de reproduction de photos ou d'un article intégral. Les opinions exprimées dans LA LUCARNE n'engagent que leurs auteurs.

Si vous souhaitez recevoir LA LUCARNE en format électronique plutôt qu'en format papier, veuillez en aviser le Secrétariat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

Louis Patenaude, président
Monique Lamothe, vice-présidente
Claire Pageau, trésorière
Carole Doucet, secrétaire
Marie-Lise Brunel, conseillère
Diane Jolicoeur, conseillère
Barbara Todd-Simard, conseillère
Louis Tremblay, conseiller

La publication d'annonces publicitaires dans LA LUCARNE ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services.

 À la fin d'un article, ce pictogramme signale du contenu supplémentaire dans la version affichée sur le Web.

Pour les métiers traditionnels

Printemps 2019

MOT DU PRÉSIDENT

Félicitations: Annick Claessens et Patrick Soucy, **3**
Louis Patenaude, président de l'APMAQ

Entrevue avec Daniel-Jean Primeau, **4**
Artisan plâtrier d'ornementation
La rédaction

Conditions à la pérennité du patrimoine bâti traditionnel **6**
Yves Lacourcière

Mæstria et les métiers du patrimoine **7**

Le patrimoine résidentiel de la Pointe-aux-Trembles **8**
Pierre Desjardins

Maison ancestrale Guimont **10**
Anne-Marie Guimont

Reproduire un lambris en pin **12**
Pierre Bleau

In memoriam: Daniel Carrier **14**

Comment lire sa police d'assurance ?

Hommage à Jacques Portelance

MA BIBLIOTHÈQUE **15**

Marie-Lise Brunel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019 ET 16 REMISE DES PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN ET THÉRÈSE-ROMER

Page couverture: la maison Pierre-Lévêque, sise au 1731 du rang de la Rivière Sud, dans la municipalité de Ste-Élisabeth, Lanaudière, fut construite en 1858 par le maître maçon Jean-Baptiste Boucher dit Desroches. Revêtue de pierres équarries à appareillage irrégulier, cette maison intègre plusieurs éléments architectoniques d'influence classique anglaise comme la symétrie des ouvertures, les retours de corniches, les lucarnes à frontons triangulaires et colonnettes, les chaînes d'angles et le bandeau de pierre de taille.

COIN DU MÉCÈNE: LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT

Ce dicton prend encore plus de sens pour les organismes culturels qui opèrent principalement avec de nombreuses équipes de bénévoles. Pensez à l'environnement, aux arts, aux organismes communautaires. Qu'en est-il du patrimoine résidentiel? Dans ce cas, sa protection repose d'abord et en grande partie sur les propriétaires de ce bien et ensuite sur les **nombreux bénévoles** désireux de contribuer à sa mise en valeur.

Dans cet esprit, l'APMAQ lance un appel à qui veut bien partager sa vision et ses convictions des bienfaits culturels et économiques du patrimoine résidentiel. Tel que souligné auparavant, l'APMAQ met sur pied une équipe en vue de **créer et d'exécuter un plan de dons corporatifs et de dons testamentaires**. Si vous possédez des connaissances dans ce domaine ou que vous disposez d'un peu de temps, téléphonez au 450-661-6000 pour plus de détails.



QUESTIONS DE SAUVEGARDE: RETOUR SUR SAINT-MALACHIE ET POINTE-CLAIRE

Louis Patenaude, président de l'APMAQ

Lors de la belle visite effectuée par l'APMAQ à **Saint-Malachie** au cours de l'été 2018, les participants ont admiré la conversion de l'ancien magasin général en bibliothèque municipale. Après avoir servi au commerce pendant des années, les étagères et les comptoirs, soigneusement conservés, reçoivent maintenant les livres et les documents de la bibliothèque. De l'avis de tous, il s'agit d'un exemple fort réussi d'un nouvel usage attribué à un immeuble dépourvu de sa fonction première et on en a félicité la municipalité. C'est donc avec surprise et déception que nous avons appris l'intention de la ville de démolir une maison construite vers 1860, habitée jusqu'à récemment et en bon état, dans le but d'aménager un stationnement lequel desservirait le dépanneur voisin. En réponse aux opposant qui n'ont pas manqué de s'exprimer, un groupe de citoyens a proposé au public la signature d'une pétition en appui à la démolition. Double surprise! À ce jour, 400 personnes ont apposé leur nom au bas de cette stupéfiante requête. Alertée, la ministre de la Culture et des Communications, a émis, en janvier, une ordonnance visant à retarder la démolition. À l'expiration du délai imparti, la maison n'ayant pas été classée, la municipalité a décidé, le 1^{er} avril, de la démolir. Il s'agit assurément d'une lourde perte pour ce village d'autant que la maison faisait partie de l'ensemble patrimonial composé de l'église, du presbytère et de la bibliothèque.

Le numéro de l'automne 2018 de *La Lucarne* faisait état du cas de **l'hôtel Pointe-Claire/ Le Pionnier**, construit en 1901 et situé au cœur du vieux village de Pointe-Claire. On souhaitait son remplacement par un immeuble à condos. Malgré une solide opposition de la part des citoyens en raison de son inadaptation au contexte bâti du vieux village, opposition à laquelle s'était jointe l'APMAQ, la destruction de l'immeuble a été alors autorisée. Cependant, la Ville avait décidé de rouvrir le dossier quant au projet de remplacement et un espoir était donc permis de ce côté. En février 2019, une deuxième version du projet, élaborée par le promoteur, s'est heurtée à l'opposition du public pour les mêmes raisons que la première. Or, malgré tout, le 21 mars dernier, la municipalité a autorisé la construction de cet immeuble. Au moment de rédiger le présent texte, les défenseurs du patrimoine font appel de cette décision. Il est clair qu'une telle construction aurait un effet d'entraînement dévastateur sur les constructions anciennes du vieux village.

Que faire devant de tels cas sinon redoubler d'efforts en vue du progrès de notre culture patrimoniale. *La Lucarne* informera ses lecteurs de la suite des choses.



Maison Bissonnette de Saint-Malachie @Patricia Nadeau



Hôtel Pointe-Claire (1920)

FÉLICITATIONS

Les lauréats du prix Thérèse-Romer 2019, Annie Claessens et Patrick Soucy ont reçu une nouvelle reconnaissance pour la restauration de leur maison et de leur ferme de Saint-Nicolas. La Ville de Lévis leur a décerné son prix *Patrimoine 2019, section conservation et restauration 2019*. L'APMAQ leur présente toutes ses félicitations.

ENTREVUE AVEC DANIEL-JEAN PRIMEAU, ARTISAN PLÂTRIER D'ORNEMENTATION

Par la rédaction

COMMENT DEVIENT-ON ARTISAN PLÂTRIER D'ORNEMENTATION ?

Élevé à Sainte-Martine dans une maison datant du XIX^e siècle, j'ai été mis en contact avec l'importance du patrimoine dès mon enfance. Auprès de mes parents, j'ai pris goût très tôt au travail manuel et à l'invention. J'ai d'abord été sculpteur et le suis toujours à mes heures. La matière plastique, le verre et aujourd'hui des matériaux récupérés, ont ma préférence. Investi maintenant depuis plusieurs années dans le travail du plâtre ornamental, je ne délaisse pas pour autant la sculpture puisque j'ai pris l'habitude de créer, chaque année, une fontaine de *Recycl'Art*. Mes fontaines sont des œuvres parfois permanentes, parfois éphémères car plusieurs de celles-ci sont destinées à des événements ponctuels.

QUELLE A ÉTÉ VOTRE FORMATION ?

Après ma formation universitaire en ethno-linguistique, je me suis retrouvé, pendant quelques années, guide touristique dans les pays nordiques et surtout au Moyen-Orient où, pour les besoins du métier, j'ai appris l'arabe. À mon retour, toujours actif sculpteur, c'est après un incendie chez un cousin qu'un déclic s'est opéré. Les ornements de plâtre endommagés ayant pu être remis en état, j'ai demandé à rencontrer celui qui a procédé à cette restauration. Accueilli par le vieil artisan heureux de montrer à plus jeune, je me suis familiarisé avec les techniques utilisées, c'est auprès de lui que j'ai appris le métier. Voyant là un art appliqué exceptionnel, j'ai fait un virage artistique radical.

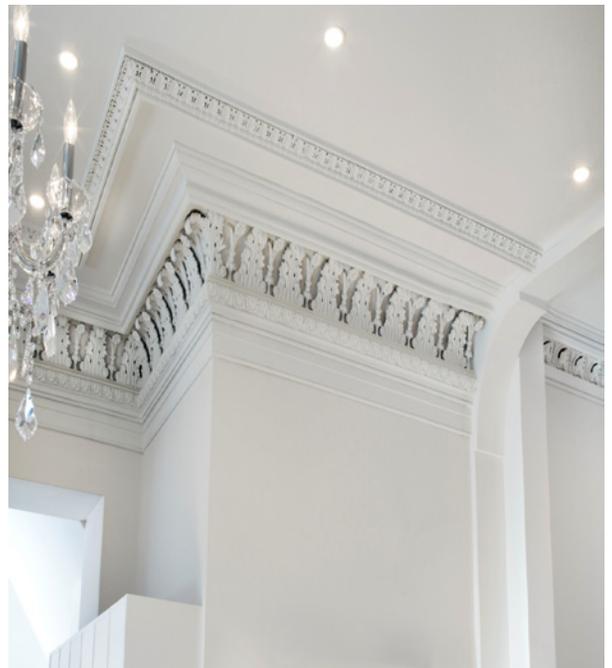
En 2017, Daniel-Jean Primeau a reçu le Grand prix, catégorie *Savoir-faire* dans le cadre de l'opération *Patrimoine Montréal* pour contribution à la mise en valeur du patrimoine montréalais.

D'OÙ VOUS VIENT VOTRE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE ?

Fort de l'expérience acquise au fil des ans, et déjà membre du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) j'ai soumis ma candidature au Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) qui, se fondant sur le jugement par les pairs, m'a accordé sa reconnaissance. Fidèle à l'esprit bricoleur de mon enfance, j'ai, avec le temps, apporté des modifications à l'outillage traditionnel du plâtre ornamental. Restaurer exige de s'adapter à des situations topologiques extrêmes, il faut donc un équipement qui puisse s'adapter : calibres modulaires, traîneau réutilisable, roulements, applicateurs. En 2017, un Grand Prix dans la catégorie *Savoir-faire* décerné par *Opération patrimoine Montréal* a souligné ce travail d'exception.



@Kyle Irving



@Michel Dubreuil

DANS QUELS TYPES DE BÂTIMENTS EXERCEZ-VOUS VOTRE MÉTIER ?

Tout type de bâtiment: résidentiel, religieux, commercial, institutionnel. Le travail consiste souvent à reproduire des moulures dans des résidences qui ont subi des dommages comme des incendies ou des dégâts d'eau ou qui ont été transformées afin de les adapter à de nouveaux besoins. Il faut toujours prendre le temps de bien analyser le cas et proposer la solution qui rendra la meilleure apparence.

QU'EN EST-IL DE LA DEMANDE ?

La demande en cette matière est forte car nombreux sont les propriétaires qui sont conscients de la valeur patrimoniale de leurs intérieurs et veulent les préserver et les entretenir. Rappelons qu'au tournant du XIX^e et du XX^e siècle toute résidence modeste ou cossue tenait à ses moulures de plâtre sans compter les immeubles religieux, institutionnels et autres. Les ornements de plâtre faisaient partie de l'air du temps. Évidemment les modes ont changé avec les années. On est passé de moulures très élaborées à des modèles toujours plus sobres. Le travail de restauration et de reconstitution exige la connaissance de cette évolution.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LA RELÈVE ?

Les jeunes s'intéressent au métier. J'en ai moi-même formé deux dont la compétence a été reconnue par le Conseil de métiers d'art du Québec et qui sont devenus mes collaborateurs. L'un d'eux est violoncelliste comme je suis sculpteur, l'autre a été formé à l'École des métiers d'art de Québec. Deux conditions sont indispensables au succès dans le métier: la sensibilité artistique et le culte du travail bien fait.



maisons traditionnelles
DES PATRIOTES
entrepreneur général inc.

Restauration, construction et réplique de maisons ancestrales

- maisons pièces sur pièces
- maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
- toiture bardeaux de Cèdre
- finition intérieure et extérieure
- travaux de maçonnerie

- projet clé en main
- rallonge
- maisons hybrides (maison neuve avec intégration de pièces ancestrales)



514-464-1444
www.maisonsdespatriotes.com



RBQ : 5595-2485-01

QUELQUES LIEUX ET CHANTIERS OÙ J'AI EXERCÉ MON MÉTIER

- L'ancien immeuble du journal La Presse, 7 rue Saint-Jacques ;
- Les Archives nationales, édifice Gilles-Hocquart, rue Viger ;
- L'Hôtel de Ville de Montréal ;
- L'édifice Sommer, 416 boulevard de Maisonneuve Ouest ;
- La cathédrale de Saint-Jérôme ;
- L'église Saint-Esprit de Rosemont ;
- L'ancien immeuble de la Banque Royale du Canada, 360 rue Saint-Jacques.
- La résidence westmontoise construite en 1880 par John Young, un des bâtisseurs du Pont Victoria.
- De nombreuses maisons de Montréal et de Québec, dont les ornements de plâtre sont modestes ou spectaculaires.



TOITURES VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs, spécialistes de toitures en tôle pincée, à baguette, à la canadienne

RBQ. 5614-2011-01

• acier galvanisé • acier pré-peint • Galvalume



7965, rang Saint-Vincent, Mirabel (Québec) J7N 2T5
Jean-François Éthier, président
Cell.: (514) 887-1770



CONDITIONS À LA PÉRENNITÉ DU PATRIMOINE BÂTI TRADITIONNEL

Yves Lacourcière, ingénieur civil.

Notre patrimoine bâti traditionnel disparaît à une vitesse fulgurante. Sur la base d'une donnée publiée par LIEUX PATRIMONIAUX DU CANADA, Yves Lacourcière évalue que 34 % de notre patrimoine bâti traditionnel *protégé* érigé en quatre siècles, a été irrémédiablement détruit en moins de 50 ans. Les métiers traditionnels de la construction, seuls capables de le maintenir et le conserver, sont sur le point de s'éteindre. Rien n'est possible sans eux.

Il soutient que ces patrimoines matériels et immatériels survivront à la condition que :

- les métiers traditionnels de la construction soient transmis professionnellement;
- que la recherche d'authenticité guide les interventions pour son maintien et sa conservation;
- que le principe de précaution s'applique avant d'autoriser toute destruction de bâtis anciens.

Ces sujets sont plus largement traités dans le livre « *Accusé de non-assistance à patrimoine en danger* » disponible en format électronique seulement à www.yveslacourciere.com

La Lucarne publie un article sur le premier de ces trois éléments inhérents à la pérennité du bâti traditionnel, selon la thèse défendue par l'ingénieur ethnologue

LES ESSENTIELS MÉTIERS TRADITIONNELS DE LA CONSTRUCTION.

Il existe un lien symbiotique qui unit le bâti ancien et les métiers traditionnels de la construction (MTC), patrimoine matériel et immatériel que nous nommons *patrimoines du bâti*. Nous soutenons que ces métiers sont essentiels à la continuité du bâti traditionnel au même titre que celle du luthier l'est pour les instruments classiques de musique à cordes. Ces derniers subiront le même sort que notre patrimoine bâti traditionnel si l'État cessait d'autoriser leur formation professionnelle comme il l'a fait pour les MTC.

C'est malheureusement cette situation intolérable à laquelle sont confrontés les MTC au Québec. L'État ne leur donne pas libre accès aux chantiers et a cessé de leur dispenser une formation professionnelle structurée depuis un demi-siècle. Transmis de façon aléatoire au hasard des rencontres et des chantiers, les MTC se sont appauvris.

D'environ 40 000 qu'ils étaient encore en 1945, puis 20 000 en 1970 et 4 000 en 1993, il n'en reste moins de 500 qui se voient obligés d'exercer leur métier d'artisan dans l'anonymat complet. On ne les trouve que par le bouche-à-oreille avec tous les risques que cette méthode aléatoire comporte, tant pour les bâtis eux-mêmes que pour la protection financière de leurs propriétaires.

Privés de toute relève depuis 50 ans, les métiers traditionnels de la construction sont sur le point de s'éteindre. Ils entraîneront inexorablement nos bâtis traditionnels dans leur déchéance car ces deux patrimoines sont indissociables tels les deux cotés d'une médaille : ils ne peuvent exister l'un sans l'autre.

De la difficulté de démontrer l'évidence

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec refuse toujours de reconnaître la spécificité de ces métiers et leur rôle essentiel pour la pérennisation du patrimoine bâti traditionnel.

Cette institution devrait entendre la Commission de la construction du Québec (CCQ), l'expert sur le terrain qui détient le mandat exclusif de gérer et de former professionnellement la main-d'œuvre autorisée à intervenir en chantier. Voici comment elle interpelle le ministère de la Culture :

« *Dans les cas de travaux de restauration et de réfection de bâtiments anciens ou patrimoniaux, il est difficile de trouver la main-d'œuvre qualifiée qui maîtrise les techniques anciennes du bâtiment et qui peut intervenir de manière adéquate sur ce type de chantier. Les techniques employées dans le cadre de ces travaux demandent des connaissances très précises et approfondies dans des domaines variés qui dépendent du type de réfection et de l'époque de la construction.* » La CCQ, Fiche technique émise le 8 juin 2015.

Dans ce document, la CCQ décrit bien la spécificité et la complexité des MTC. Elle reconnaît leur rôle exclusif en matière d'intervention sur le bâti traditionnel. Pourquoi le MCC n'écoute-t-il pas la CCQ dans ce créneau qui est le sien? Comment le ministère croit-il pouvoir ignorer la CCQ et passer outre son mandat exclusif s'agissant d'intervention en chantiers de construction?

Considérons sous différents angles le postulat exigeant la pérennisation des MTC comme condition à celle du bâti traditionnel.

- Depuis 1922, l'État a démontré à plusieurs reprises sa volonté de sauvegarder notre patrimoine bâti afin de le transmettre aussi authentique que faire se peut aux générations qui nous suivent.
- La CCQ reconnaît implicitement la spécificité des MTC, seuls capables d'intervenir de façon appropriée sur le bâti traditionnel.
- La CCQ constate qu'elle trouve peu (lire « plus »?) de travailleurs des MTC parmi les quelque 100 000 travailleurs qu'elle a formés aux métiers industriels construction.
- La CCQ envisage de mettre en place des formations professionnelles appropriées à l'intention des MTC les plus en demande sur les chantiers... à la condition qu'on (le MCC, qui d'autre?) lui définisse un marché suffisant pour pérenniser les nouvelles formations. Ce marché existe déjà mais le ministère l'a insuffisamment identifié de même que la qualité des interventions requises.
- L'État protège à des degrés divers 30 000 bâtis traditionnels au Québec sur les quelques 400 000 encore existants. Il consacre chaque année des millions de dollars sous forme de subventions pour la réalisation de travaux selon les règles de l'art. Or, ces interventions ne sont pas réalisées par des travailleurs formés à cet effet.

- Est-il cohérent que l'État subventionne des interventions de maintien et de conservation sur notre bâti traditionnel réalisées par des travailleurs sans formation professionnelle structurée ni compétence reconnue par la CCQ pour ce faire? Et cela, pour les seuls bâtis dont l'État a montré l'importance nationale par force de loi afin de les protéger et les transmettre aux générations qui viennent? La réponse est non. Cette façon de faire est irresponsable et contraire à l'intention du législateur.

- Les métiers traditionnels de la construction n'ont jamais été reconnus au Québec bien qu'enseignés professionnellement jusqu'en 1969. Cela implique qu'aucun travailleur membre de la CCQ n'a reçu une formation professionnelle appropriée structurée à la pratique des métiers traditionnels de la construction.

- Nous posons que les travaux de maintien et de conservation réalisés sur notre bâti ancien, qu'ils soient protégés ou non, l'ont été généralement depuis 40 ans par des travailleurs ne possédant pas la formation professionnelle nécessaires pour ce faire.

- Devons-nous considérer que les millions de dollars accordés sans vérification appropriée chaque année depuis quatre décennies par le MCC pour le maintien et la conservation de notre façon de construire, d'habiter et d'occuper l'espace ont atteint leur but? Non. Tout indique que ces interventions réalisées par des travailleurs sans formation appropriée ont eu comme résultat de détériorer le message que ses témoins de notre passé voulaient nous transmettre.

C'est le résultat que nous avons obtenu depuis les années 1980, sans réaction des spécialistes du MCC. Et cela continuera année après année, tant que le ministère n'aura pas reconnu la spécificité des métiers traditionnels de la construction et leur rôle incontournable dans la sauvegarde du visage de notre culture.

MÆSTRIA ET LES MÉTIERS DU PATRIMOINE

L'APMAQ tient exprimer ses félicitations et son appui au Conseil des métiers d'art du Québec pour l'édition 2019 des rendez-vous Mæstria. Une telle initiative contribue certes à diffuser cette culture patrimoniale qui nous fait encore cruellement défaut comme on peut le constater plus-haut.

Le rôle primordial des métiers traditionnels dans la sauvegarde du patrimoine bâti doit être constamment réaffirmé. On lira à cet égard avec intérêt le texte de M. Yves Lacourcière qui a publié récemment l'ouvrage *Accusé de non-assistance à patrimoine en danger*.

GROUPE-CONSEIL

Les membres de l'APMAQ sont invités à faire appel aux services d'un **Groupe-conseil** qui a été mis sur pied à leur intention.

Vous avez des projets de restauration?

Vous vous posez des questions sur les matériaux, leur coût ou leur efficacité?

Une aide gratuite peut vous être apportée par des personnes d'expérience. **N'hésitez pas à appeler.**

Tél.: 450 661-6000

LE PATRIMOINE RÉSIDENTIEL DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

Pierre Desjardins, historien et conférencier
de l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles

Le patrimoine architectural est souvent l'élément le plus visible et le plus représentatif de l'identité d'un milieu. Malgré les sinistres et le passage du temps qui en ont détruit une partie, le patrimoine architectural résidentiel de la Pointe-aux-Trembles conserve encore une exceptionnelle richesse et diversité.

C'est ainsi que le Vieux Moulin, l'ancienne Académie Roussin, le Couvent Notre-Dame de la Trinité et la maison Beaudry ont pu être préservés, réaménagés dans le respect de leur personnalité architectonique respective, réutilisés à des fins publiques et rendus accessibles à la population. Dans cette même perspective, la revitalisation de la Place du village a permis la réalisation d'un lieu à la fois rassembleur et évocateur de notre passé et de son bâti.

MAISONS RURALES ET VILLAGEOISES 1674-1890

Durant les deux premiers siècles de son histoire, la Pointe-aux-Trembles historique, s'étendant de l'actuelle rue Georges V au pont Le Gardeur et incluant la côte de Saint-Léonard comprise dans ces limites, était un milieu essentiellement agricole jouissant de services communs présents dans un noyau villageois issu du fort érigé vers 1693.

Heureusement, on retrouve toujours, entre la 43^e et la 64^e avenue, cinq anciennes maisons de pierre, érigées entre 1731 et 1829, et inspirées de l'architecture du régime français, dont la maison Antoine-Beaudry, érigée entre 1731 et 1777, située au 14 678, rue Notre-Dame. De même plan que les maisons Jean-Baptiste-Langlois et Pierre-Beauchamp (36 pieds par 34), elle a un toit très incliné se terminant en larmier, recouvert en tôle à baguette, la cuisine d'été – un ajout plus tardif revêtu en planches – étant recouverte de tôle à la Canadienne. Parmi les survivantes en pièces sur pièces, on retrouve la doyenne du vieux village, la maison Fisciau, située au 11949, rue Saint-Joseph, construite entre 1800 et 1823, ayant subi de nombreuses transformations au fil des ans et une judicieuse restauration par un bénévole de l'Atelier Steve Johannsen et son épouse.



VILLAS VICTORIENNES ET CHALETs 1890-1930

Les terres de la Pointe-aux-Trembles avaient toujours représenté des propriétés de valeur, entre autres, par la qualité de leur sol. Avec l'arrivée du tramway et l'apparition de fonctions autres que l'agriculture, la valeur des terres va connaître une appréciation graduelle mais importante. La naissante bourgeoisie canadienne-française ne s'intéressait pas à la Pointe-aux-Trembles uniquement pour spéculer sur la vente des terres. Elle y était attirée par la beauté des lieux et l'accès facile au quartier des affaires par le tramway. Plusieurs de ses représentants choisirent donc de s'y installer et se firent construire sur les berges du Saint-Laurent de magnifiques villas victoriennes dont plusieurs font encore la fierté des Pointeliens.

Voulant aussi profiter du grand air et des plaisirs nautiques de la Pointe-aux-Trembles, les travailleurs de l'Est montréalais vont acheter de petits terrains, souvent riverains du Saint-Laurent et s'y construire de modestes chalets utilisés essentiellement durant la belle saison. La plupart de ces petits chalets ont été remplacés par des résidences modernes mais certains ont subsisté, souvent en ayant subi de profonds changements ou agrandissements.

DES EXEMPLES DE LA MAISON MONTRÉLAISE TYPE

À l'époque s'était développée une habitation type, une architecture vernaculaire urbaine propre à Montréal, tenant compte de la densité de population attendue, de la production de masse des habitations et des rigueurs du climat. L'immeuble type sera donc une habitation à logements superposés de deux ou trois étages comptant de deux à cinq logements. Or, nous retrouvons à plusieurs endroits du Vieux Pointe-aux-Trembles, soit isolément ou en rangées des exemples de cette habitation type montréalaise.

Un débat pour la sauvegarde des maisons shoebox fait rage présentement dans l'arrondissement Rosemont-La Petite Patrie où on retrouve encore des centaines de ces maisons exposées à la démolition à cause de la valeur des terrains à reconstruire. Or, sans qu'elles y représentent un modèle très répandu, nous avons pu dénombrer une vingtaine de maisons shoebox à la Pointe-aux-Trembles dont certaines conservent la pureté des caractéristiques de ce style.



L'AVENTURE DES LOGEMENTS OUVRIERS

Devant l'urbanisation et l'industrialisation rapides constatées au début du siècle, l'Assemblée législative du Québec adopta une loi, le 19 février 1914 (Loi 4, George V, chap.47), pour favoriser la construction de logements salubres dans les villes et villages du Québec.

Un des premiers projets élaborés le fut par Rosaire Prieur, conseiller municipal de la ville de Pointe-aux-Trembles, qui sera considéré dans tout le pays durant plusieurs années comme le héraut des logements salubres. Il forma la Société des logements ouvriers dont le maire Joseph Édouard Charbonneau devint président, Rosaire Prieur en devenant le secrétaire et gérant. Mentionnons que toutes les maisons étaient construites en briques et qu'elles étaient dotées de toutes les commodités avant livraison - salle de bain complète, armoires et robinetterie de cuisine, fournaise et qu'elles offraient de six à huit pièces chacune peinte en crème et brun. Les rues étaient pavées, un espace gazonné et planté d'arbres les séparait d'un trottoir en ciment. En deux phases, plus de 110 logements furent construits.

LES MAISONS DE LA WARTIME HOUSING

Un autre élément durable du paysage architectural de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est, tributaire de la Deuxième Guerre mondiale, est le parc de maisons dites de Vétérans, construite par la Wartime Housing Corporation pendant et à la fin du conflit. Sur les terrains avoisinant l'ancien dépôt No 12 à Montréal-Est, plus de cent maisons allaient être construites sur la rue des Vétérans et ses voisines tandis qu'à la Pointe-aux-Trembles vingt-cinq unités allaient être érigées dans la 8e avenue et dans la rue de La Gauchetière. La qualité de ces constructions étant discutable, les propriétaires les ont transformées et personnalisées au fil des ans faisant perdre un peu le caractère initial de baraquement militaire de l'ensemble.



L'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles vous invite à découvrir ses maisons de pierre du régime français, ses magnifiques villas victorienne, ses logements ouvriers et ses maisons shoebox et Wartime. Son Écomusée dans l'ancienne Académie Roussin offre aux visiteurs un large éventail de maquettes à l'échelle représentant des édifices significatifs et son parcours historique avec lutrins un aperçu de son histoire et de son patrimoine bâti.



MAISON ANCESTRALE GUIMONT

Anne-Marie Guimont

Dans la ravissante municipalité de Cap-St-Ignace (sur la Rive Sud de Québec), se trouve, discrète, une résidence classée en raison de son âge vénérable. Sa « classe » ne repose pas tant sur des considérations d'ordre esthétique puisqu'il s'en trouve de plus jolies. La nôtre se démarque par son authenticité, son intégrité et par le respect que son âge avancé impose. En fait, malgré son dos voûté, elle dégage une beauté intérieure de par son vécu ainsi que par son âme. Il faut dire que plusieurs de ses admirateurs la trouve charmante et...encore jolie!

La maison ancestrale Guimont fut construite en 1729 sur un lot concédé six ans auparavant à Ambroise Fournier sur les terres de la seigneurie Vincelotte. Le carré originel de la maison avait des dimensions de 19 pieds par 18 pieds et était fabriqué en « pisse sur pisse » sur queue d'aronde. Depuis maintenant 200 ans (janvier 1819), la famille Guimont en est propriétaire. Il est à noter que cette famille est l'une des familles souches de Cap-St-Ignace. La maison d'origine

fut transformée au gré du temps et, selon le courant de l'époque, un cottage laurentien d'inspiration néo-classique apparut entre 1819 et 1843, tout comme la laiterie attenante (12 pieds par 12 pieds, toit en pavillon, bardeaux de cèdre et porte cloutée). Cette « belle » fut tour à tour école de rang, louée, abandonnée un certain temps, mais résidence d'été des Guimont depuis 1955. Marie-Paule Guimont, née Bégin, et son époux Antoine Guimont (natif de Cap-St-Ignace) ont été les instigateurs permettant de la faire reconnaître à titre d'immeuble patrimonial par le ministère de la culture du Québec en 1984.

Le dévouement, l'attachement et le travail que ce couple a porté à cette demeure a, sans contredit, contribué à la sauvegarder afin que nous puissions encore aller à sa rencontre ou même, pour certains, se laisser séduire... après toutes ces années. Denis, fils d'Antoine et Marie-Paule, a pris la relève en 2004 et sa contribution est tout autant digne de mention. Des travaux majeurs ont été faits lors de son passage de

dix ans à titre de propriétaire : fondations (poutrelles de soutènement), peinture extérieure, planchers de bois franc restaurés, fenestration et entretien paysager. Il faut également souligner que les champs en friche depuis des années, ont aussi été ramenés à la culture. Encore une fois, le dévouement, l'attachement et le travail ont contribué à garder coquette cette belle aïeule !

Sise dans un environnement agricole, cette demeure ayant un plan rectangulaire de 41 pieds par 33 pieds à laquelle est annexée une cuisine d'été de 27 pieds par 21 pieds, s'élève sur un étage et demi. Son toit à deux versants retroussés et aux larmiers cintrés est l'une des caractéristiques distinctives des habitations de la Côte-du-Sud. D'autres attributs ajoutent à son «rang»; ne citons que ceux-ci : cheminée centrale, lucarnes triangulaires à frontons placées symétriquement de chaque côté de la porte principale, pilastres, chambranles, fenêtres à 6 carreaux garnies de contrevents doubles, planches cornières aux angles et pignons en bardeaux de cèdre. Notons que des planches verticales en pin blanc recouvrent le carré original qui est ensuite protégé par des planches à clins horizontales.

Les divisions intérieures de la maison Guimont sont d'origine. Les pièces que l'on retrouve à l'intérieur de la maison sont les suivantes : un grand salon, une cuisine, deux chambres à coucher, une salle de bain (restaurée), une ancienne salle à dîner, une entrée principale qui donne sur un petit hall d'entrée nous invitant aux combles (deux chambres à coucher, deux mezzanines avec escaliers de meunier où jadis était rangé le grain). Dans les combles, la structure y est apparente. La charpente à pannes et à ferme simple assemblée en

tenon-mortaise est soutenue par des chevilles et des pièces de contreventements. Ces dernières ressemblent étrangement à des membrures de goélette et semblent en être inspirées... passé naval pas si lointain !

Tous les murs intérieurs des cloisons sont en bois peint à l'exception de l'une des chambres à coucher qui est en bois naturel. L'intérieur de la cuisine d'été, grossièrement fini, a su conserver un caractère très rustique en partie grâce à un foyer en pierres crépi et d'un four à pain doté de portes en fonte.

Aujourd'hui, Anne-Marie Guimont, fille de Denis Guimont et de France Guimont (Eh oui ! Ses parents sont cousins germains) est la première femme légalement propriétaire. Marie-Magdeleine Guimont et son époux François-Marie Fournier avaient cédé leurs droits à François-Marcel Guimont, frère de cette dernière en janvier 1819.

Deux cents ans de présence Guimont sans interruption, pas si commun en ce qui concerne les maisons ancestrales datant du début du 18^e siècle en Nouvelle-France ! Qu'il fait bon y déguster un Château Saint-Antoine et se perdre dans la beauté du paysage, à quelques pas d'un majestueux fleuve...



REPRODUIRE UN LAMBRIS EN PIN

Pierre Bleau, ing., M. A.
Membre de l'APMAQ



Remettre les composantes architecturales d'une maison ancienne en évidence exige souvent certains efforts comme de devoir la dépouiller des couches sédimentaires de matériaux démodés accumulés au fil des rénovations. C'est en retirant un banal soffite en aluminium des années 1980 recouvrant le plafond de l'auvent d'une galerie qu'un lambris de pin en V-joint avec V-centre est sorti d'une longue léthargie. Ce parement de métal blanc camouflait un trou béant possiblement l'empreinte de l'emplacement d'une trappe d'accès ou d'une grille d'aération de l'entre-toit. Autre ravage du temps, plusieurs planches autour de l'ouverture sont irrécupérables à cause d'une infiltration d'eau. Finalement, tout ce travail de dépouillement volontaire engendre le remplacement de plusieurs mètres carrés de lambris au plafond (Photo 1).

La préservation de l'aspect du plafond implique de dénicher du lambris en pin sélect de $\frac{7}{8}$ pouce d'épaisseur avec une largeur couvrante de $4\frac{3}{8}$ pouces; ce n'est pas évident, lorsque les dimensions normalisées des matériaux de construction contemporains sont différentes de celles utilisées par les bâtisseurs du siècle passé. Une vérification, auprès de plusieurs centres spécialisés et mêmes de scieries situées en région démontre que l'offre se limite à du revêtement extérieur de 5 à $5\frac{1}{2}$ pouces de surface apparente avec des épaisseurs variant entre $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$ de pouce. Quelques fournisseurs suggèrent poliment d'explorer la piste d'une commande spéciale pour résoudre ce problème d'approvisionnement. À cet égard, un atelier de menuiserie demande

neuf dollars du pied carré avant les taxes. Refroidi par le prix, c'est en poursuivant la recherche sur le web qu'une solution moins couteuse s'est précisée: celle de fabriquer le lambris avec un simple banc de scie et une toupie. Évidemment, pour une plus grande surface à reproduire, il peut s'avérer avantageux de s'outiller d'un ensemble de fraises réglables pour fabriquer la rainure et la languette (tenon).

L'achat de planches de pin sélect planées sur quatre faces de $\frac{3}{4}$ x $5\frac{1}{2}$ x 96 pouces et en spécial à 1,84 dollar le pied linéaire offre la matière première pour débiter. Il est conseillé de se servir d'une tranche du lambris original comme gabarit pour ajuster les outils de coupe. L'étape suivante consiste à débiter un côté de la planche au banc de scie et de créer, en quatre traits, la languette. La toupie est fixée à sa table pour façonner le V-joint du côté de la languette (Photo 2). La planche est ensuite sciée à la largeur couvrante recherchée (ici $4\frac{3}{8}$ pouces). Il faut ajuster la distance entre le guide de la table à toupie et la fraise avant de faire le deuxième V-joint. Le V-centre est creusé au centre de la surface apparente tout en ajustant la profondeur de la fraise à l'aide du gabarit. Il est préférable d'immobiliser, à l'aide de serres, des guides de coupe pour assurer la précision du travail et minimiser les accidents (Photo 3). La rainure exige deux passages de la lame du banc de scie. Elle doit être légèrement plus profonde et large que la languette, pour l'expansion du bois et l'emboîtement des planches. Voilà une rénovation qui redonne au plafond son cachet distinctif (Photo 4).



Fabrice Le Guern
Artiste peintre décorateur

Restauration de bâtiments anciens
Peinture intérieure - Texture Murale
Faux marbre - Faux bois
Dorure - Trompe-L'œil - Enduit à la chaux
Préparation des supports



Membre professionnel du conseil des métiers d'art
fabriceleguern@gmail.com
514 992-0869
www.illusions-textures.net

COUPE-FROID LAPOINTE INC.
une expertise, une renommée !



*Depuis 1964, nous sommes spécialisés
dans le domaine des coupe-froid pour
les fenêtres et les portes de bois.*

Quelques unes de nos réalisations :

- ❖ Maison Henry Stuart ❖ Manoir Mauvide-Genest
- ❖ Maison Chevalier ❖ Édifice Honoré Mercier
- ❖ Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- ❖ Maison de la Littérature

1005, Boul. des Chutes
Québec, Qc G1E 2E4
Téléphone / Fax : 418 661-4694

cflap@coupe-froid.com
www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36

CORNICHE

MANSARDE

TOITURE

ARDOISE

CUIVRE

ACIER



Nous sommes là depuis 1987 !

Une entreprise familiale

Tél. : 450 661-9737

www.Tole-bec.com

1212, rue Tellier, Laval (Québec) H7C 2H2
Télécopieur : 450 661-2713



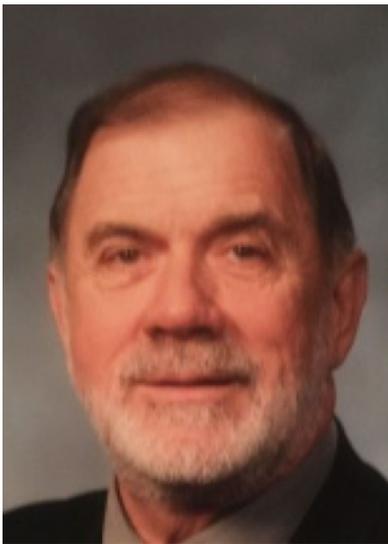
IN MEMORIAM



C'est avec grand regret que nous avons appris le décès de monsieur Daniel Carrier survenu le 24 décembre 2018. Membre fondateur, archiviste et directeur de la Société du Patrimoine des Beaucerons, il a consacré la plus grande partie de sa carrière à des recherches sur l'histoire de la Beauce et à la promotion du patrimoine beauceron. C'est en reconnaissance de la qualité exceptionnelle de son action en faveur du patrimoine que l'APMAQ lui décernait en 1991 son prix Robert-Lionel-Séguin. Membre de longue date de l'APMAQ, il a élaboré, en collaboration avec Clément Locat et Claude

Ouimet, le Guide-ressource de l'APMAQ sur la restauration des maisons anciennes publié en 1993, ouvrage qui a connu un grand succès. À tous ses proches l'APMAQ présente ses plus sincères condoléances.

HOMMAGE



L'APMAQ n'a appris que très récemment le décès de Jacques Portelance survenu le 12 novembre 2016. Jacques a été membre de notre Conseil d'administration de 1998 à 2009. À ce titre, il a apporté une contribution substantielle à différents dossiers de l'APMAQ. On se souviendra, entre autres, de sa participation à la réalisation du *Répertoire de ressources pour la restauration de maisons anciennes* publié en 2002. Il a aussi joué un rôle majeur au sein du Groupe de travail de l'APMAQ sur la question des assurances des maisons anciennes. C'est à ce Groupe de travail qu'on doit la

publication en 2005, en collaboration avec le Cégep de Sainte-Foy, du document intitulé *L'assurance habitation pour les propriétaires de maisons anciennes du Québec*. Son action dans ce dossier a connu, après son départ, des prolongements qui ont mené à la création en 2014 du produit d'assurance Heritas spécifique aux maisons anciennes. Résidents de Berthier-sur-mer, son épouse et lui-même y avaient organisé une visite de l'APMAQ au cours de laquelle ils avaient eu l'amabilité de recevoir les participants dans leur belle ancienne maison. On se rappelle aussi avec quel talent d'animateur il a présidé les encans tenus, pendant plusieurs années, lors des congrès de l'APMAQ. Par son dynamisme et son indéfectible dévouement à la cause du patrimoine, il a fait sa marque et nous tenons à dire à sa famille et à ses proches que l'APMAQ garde de lui le meilleur souvenir.

COMMENT LIRE SA POLICE D'ASSURANCE ?

L'équipe de Lussier Dale Parizeau

Il y a plus intéressant à lire qu'une police d'assurance... mais il faut quand même prendre le temps de la consulter plutôt que de la classer sur réception et attendre celle de l'année prochaine.

Voici quelques conseils à suivre et des gestes à adopter quand vous recevez votre police d'assurance habitation.

Conditions particulières

Il n'est pas nécessaire d'explorer le libellé au complet. En effet, vous retrouverez dans votre assurance des chapitres consacrés aux définitions, aux garanties, aux exclusions, aux limitations, aux frais de subsistance et aux dispositions légales. Il faut plutôt réviser la ou les pages frontispices qu'on appelle *Conditions particulières* où on indique votre nom, votre adresse et les caractéristiques de la protection qui sont propres à votre maison. Il vous appartient de faire corriger toute erreur ou de communiquer avec votre représentant s'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas.

Comparaison

Vous comparez ensuite les montants, les garanties et les avenants qui y sont décrits avec ceux indiqués à votre police de l'année précédente en tenant compte, bien entendu, de ce que vous avez demandé de modifier. Par exemple : vous avez ajouté la protection *refoulement des égouts* et augmenté votre franchise de 1 000 \$ à 2 500 \$; assurez-vous que c'est bien indiqué dans les *Conditions particulières*.

Montants d'assurance

L'aspect le plus important de votre police ou du moins, celui qui aurait le plus d'impact en cas d'erreur, est le montant d'assurance sur le bâtiment. Vous devez habituellement être assuré pour 100 % de la valeur de reconstruction.

Le montant est établi par vous et par votre courtier suite à un calcul du coût de reconstruction fait à partir d'un logiciel reconnu par les assureurs. Vous pouvez aussi faire appel à des évaluateurs agréés pour obtenir une évaluation professionnelle qui vous aidera à établir le montant du coût de reconstruction.

À défaut de respecter le montant établi, vous devrez faire face aux conséquences désastreuses de la sous-assurance.

Vous pouvez discuter avec vos voisins du montant qu'ils ont souscrit mais méfiez-vous de ceux qui paient beaucoup moins cher que vous et qui font des économies à courte vue en réduisant leur montant d'assurance

Autres besoins

Une révision rapide des conditions particulières devrait vous permettre de confirmer les protections que vous pensez détenir : franchise, garantie tous risques, valeur à neuf, etc. S'il n'y en est pas fait mention, vous pouvez chercher plus loin dans le contrat ou communiquer avec votre courtier pour vous assurer que tout est conforme à vos besoins.

Exclusions et limitations

Il est vraiment important de consulter les exclusions de garanties. Vérifiez également les limitations diverses, et si nécessaire, faites augmenter les plafonds par avenant.

Pour toute question, n'hésitez pas à faire appel à votre courtier!

MA BIBLIOTHÈQUE

PORTE OUVERTE SUR NOTRE PATRIMOINE

250 ANS D'EMPREINTE ARCHITECTURALE

DANS LE GRAND-SAINT-ROCH.

Clément Locat, avec la collaboration de Lise Gauthier et de Laurier Dugas, Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan, Québec, 109 pages (2018).

La société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan nous invite à travers ce livre, à faire la visite de ses plus beaux monuments et paysages. L'évolution de notre architecture est le résultat d'une succession d'influences qui ont traversé l'histoire du Québec. Ces divers courants ont produit une architecture originale, diversifiée et adaptée aux rigueurs du climat

Les auteurs remarquent que les premiers bâtiments construits appelés *maisons de colonisation* ont depuis longtemps disparu. Ils traitent du patrimoine résidentiel en identifiant les époques et les différentes appartenances stylistiques soit l'esprit français, XVII^e et début XIX^e siècles (surtout du nord de la Loire), l'influence britannique, 1775-1900 (associée à des influences venues d'aussi loin que l'Orient), la maison québécoise, 1810-1920, le style Second Empire, 1855-1915 (toit à la mansarde), la maison victorienne, 1830-1910, la maison vernaculaire et états-unienne 1890-1950 (modèles disponibles par catalogues avec mimétisme fréquent). Cette façon de présenter les choses favorise la compréhension des différents courants architecturaux qui se sont succédés depuis l'arrivée des premiers colons à compter du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1950.

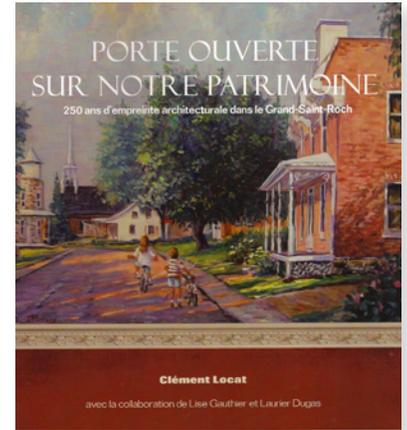
Deux-cents maisons figurent dans l'ouvrage dont neuf d'une telle valeur que la municipalité a procédé à leur citation.

On observe que les techniques qui ont le mieux réussi sont les suivantes: pieux plantés dans la terre ou sur sole; fenêtrage réduit; foyer sommaire; toiture couverte de chaume, de planches ou de bardeaux. La pierre et le bois sont les matériaux de prédilection des mieux nantis.

À partir des années 1960, comme partout au Québec, les transformations sociales, les modes, l'intensification du développement immobilier et l'évolution des pratiques agricoles ont amené beaucoup de changements dans le paysage bâti et banalisé le style de nombreux villages.

Il importe, soulignent les auteurs, de préserver désormais et de mettre en valeur ce qui reste de ce riche héritage pour la beauté et la qualité de vie de ce milieu et l'évocation d'une histoire féconde. Selon eux, l'Europe, malgré l'effet dévastateur de deux guerres, a su mettre en valeur le patrimoine d'une manière admirable et doit ainsi nous servir d'exemple.

Il s'agit d'un ouvrage bien documenté et facile d'accès, un bon guide pour qui parcourt la région dans un souci patrimonial – M.-L.B.



RAPPEL : VISITES DU DIMANCHE

Le 21 juillet: Calixa-Lavallée [Montérégie]

La Municipalité de Calixa-Lavallée, qui possède une des plus grandes concentrations de maisons anciennes bien préservées au Québec, nous invite à découvrir son histoire et son patrimoine résidentiel qui s'échelonne du 17^e au 19^e siècle. Résidences, lieu de patriote et four à pain qui sera fonctionnel pour un goûter. Une visite mémorable!

Le 15 septembre: Saint-Nicolas [Lévis]

La maison Fréchette, lauréate du prix Thérèse-Romer 2018, nous ouvre ses portes. C'est l'occasion de visiter en plus de la maison, ses bâtiments agricoles ainsi que les résidences du village.

Réservation
450 661-6000

En ligne
www.maisons-anciennes.qc.ca



Calixa-Lavallée ©Louis Tremblay

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019 ET REMISE DES PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN ET THÉRÈSE-ROMER



Le manoir du Domaine Joly-De Lotbinière ©Pierre Boucher

Venez participer à deux jours remplis de découvertes et de festivités dans le cadre de l'AGA et de la remise des prix de l'APMAQ les cinq et six octobre prochain. Le tout sera agrémenté de visites de maisons anciennes, du moulin du Portage et d'une visite guidée des jardins renommés du Domaine Joly-de-Lotbinière par madame Hélène Leclerc, Directrice générale du Domaine et récipiendaire du prix Robert-Lionel-Séguin, 2001.

Cet aperçu de l'horaire, accompagné des coûts, vous guidera dans vos choix.

Samedi 5 octobre 2019 (deux options)

1. La journée complète: 110 \$ pour un membre et 125 \$ pour un non membre.
 2. À partir de 16 h 30: Remise du prix Robert-Lionel-Séguin, cocktail et dîner: 65 \$ pour un membre et 75 \$ pour un non membre.
- 10:00** Accueil
- 10:30** Conférence de madame Leclerc sur le Domaine de Lotbinière suivi de la visite des jardins.
- 12:30** Repas
- 13:30** Visite de maisons anciennes
- 16:30** Remise du prix Robert-Lionel-Séguin et conférence du lauréat
- 17:45** Cocktail et dîner

Dimanche 6 octobre 2019

45 \$ pour les membres et 55 \$ pour les non membres.

- 9:00** Accueil
- 9:15** Assemblée générale annuelle
- 11:15** Remise du prix Thérèse-Romer et conférence des lauréats
- 12:30** Repas
- 13:30** Visite du Moulin du Portage et de maisons anciennes

Notez qu'un **reçu déductible de l'impôt québécois** d'environ 15 % du paiement total sera remis à tous les participants ayant contribué pour 100 \$ ou plus. Des frais de 10 \$ s'ajoutent aux réservations après le 15 septembre 2019

AU PLAISIR DE DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE DE LOTBINIÈRE

VISITE HORS-SÉRIE: ROUGEMONT

Le dimanche 4 août, à Rougemont [Montérégie] une rencontre culturelle et sociale pour la famille. Cette escapade comprend une visite de l'église St-Michel ornée d'œuvres d'Ozias Leduc, visite de deux intérieurs de maisons ancestrales, une conférence sur l'histoire de Rougemont, ainsi qu'une visite guidée de la cidrerie Michel Jodoin.

Le coût de 25 \$ par adulte comprend les visites, la conférence, la dégustation, et le café en fin de journée. Enfants et adolescents: gratuit. Étudiants: 10 \$.